

PORT DE DOUAI

Tarifs applicables au 1er janvier 2026

1) Tarifs des redevances domaniales en € HT / m² / an

| | |
|---------------|--------|
| Port de Douai | 4,90 € |
|---------------|--------|

2) Coéfficient de pondération sur loyer

| | |
|---|-----|
| terrain à conforter | 0,8 |
| terrain viabilisé | 1,2 |
| terrain "accès direct voie d'eau" et surface < 10000 m ² | 1,2 |

3) Engagement minimum de recours à la voie d'eau

a) vrac, matériaux de construction, autres :

tonne : 2,5 t / m² / an

b) produits manufacturés hors (a)

tonne : 1,5 t / m² / an

L'unité de mesure de l'engagement pourra varier en fonction de la nature des produits / marchandises transportés

c) m3 : X m3 / m² / an

d) conteneurs : nbr evp / an (1 evp = 10 tonnes)

Incitation financière si dépassement de l'engagement minimal *

* (terrains sans accès direct à la voie d'eau)

si tonnage réalisé (TR) par rapport à l'objectif (TO)

| | | |
|--|-----------------|-------------------|
| R = $\frac{TR}{TO} \times 100$ | 101 ≤ R < 110 % | ristourne de : 4% |
| TO | 110 ≤ R < 120 % | " 8% |
| | 120 ≤ R < 130 % | " 12% |
| | 130 ≤ R < 140 % | " 16% |
| | 140 ≤ R | " 20% |

4) Pénalité sur tonnage voie d'eau non réalisé

conventions antérieures au 1er janvier 2014

a) sur engagement minimum de 2,5 t / m² / an :

Volume contractuel - Volume réalisé x 0,29 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

b) sur engagement minimum de 1,5 t / m² / an :

Volume contractuel - Volume réalisé x 0,47 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

conventions signées à partir du 1er janvier 2014

a) sur engagement minimum de 2,5 t / m² / an :

Volume contractuel - Volume réalisé x 0,30 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

b) sur engagement minimum de 1,5 t / m² / an :

Volume contractuel - Volume réalisé x 0,48 € par tonne non réalisée de l'engagement contractuel

Pour les autres unités, les pénalités seront appliquées selon un calcul similaire.



LILLE - SAINTE-HALLUIN
CONTENEURS TERMINAUX
SGS per Enspex
BUREAU VERITAS
Certification



LILLE - SAINTES-MARIE
CONTENEURS TERMINAUX
ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



Activities logistiques portuaires:
Manutention, stockage de conteneurs,
caisses mobiles et caisses lourdes.

Membre de



NORLINK PORTS
Ports Hauts-de-France



AFPI
association française des ports intérieurs

Ports de Lille

Place Leroux de Fauquemont | CS 91394 | 59014 LILLE CEDEX | T. +33 (0)3 20 22 73 80

un équipement

Siège : CCI de région Hauts-de-France | 299 boulevard de Leeds | CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX | T. 03 20 63 79 79
SIREN : 130 022 718 - NAF : 9411 Z



5) Redevance de quai

0 à 50 000 tonnes : de 0,27 € à 0,33 € HT / tonne
 50 001 à 100 000 tonnes : de 0,19 à 0,23 € HT / tonne
 au-delà de 100 000 tonnes : de 0,16 € à 0,17 € HT / tonne

Décompte des tonnages par client et par année civile

6) Redevance Colis lourds

Redevance fixe à l'unité

| | |
|------------------------|---------------------|
| Colis de 0 à 10 t | 67,64 € HT / unité |
| Colis de 11 à 40 t | 149,32 € HT / unité |
| Colis de 41 à 85 t | 211,16 € HT / unité |
| Colis de 86 à 180 t | 312,67 € HT / unité |
| Colis de plus de 180 t | 400,17 € HT / unité |

Redevance proportionnelle

5,80 € HT / tonne

Colis de toutes catégories - Cette redevance s'ajoute à la précédente

Manutention effectuée par l'usager avec ses propres moyens, stockage sur quai n'excédant pas 48 heures

7) Indexation

Ces tarifs augmenteront le 1er janvier de chaque année proportionnellement à l'évolution de l'indice du coût

de la construction (ICC) 2 ème trimestre (base100 au 4 ème trimestre 1953)

Evolution entre l'indice N-2 et l'indice N-1 applicable au 1er janvier de l'année N

8) Contrainte spécifique d'utilisation

+/- 20 %



LILLE - SANTES - HALLUN
CONTENEURS TERMINAUX
SIREN par Espaces
Membre 1
BUREAU VERITAS
Certifiée
ISO 9001:2015

LILLE - SANTES
CONTENEURS TERMINAUX
BUREAU VERITAS
Certifiée
ISO 9001:2015



Activités logistiques portuaires.
Manutention, stockage de conteneurs,
caisses mobiles et caisses lourdes.

Membre de



Ports de Lille

Place Leroux de Fauquemont | CS 91394 | 59014 LILLE CEDEX | T. +33 (0)3 20 22 73 80

Siège : CCI de région Hauts-de-France | 299 boulevard de Leeds | CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX | T. 03 20 63 79 79
 SIREN : 130 022 718 - NAF : 9411 Z

un équipement



2/2